

	OBJECT :	CAHIER DES CHARGES AFFICHE PANNEAUX ENTREE DE VILLAGE
	REDACTEUR	Commission Communication
	DATE :	10 juillet 2023 - version 2

Présentation

- La commune dispose de deux panneaux d'affichage à l'entrée du village :
 - Route de Groissiat
 - Route d'Oyonnax
- L'espace maximum d'affichage, protégé de la pluie, est de 124 cm (largeur) par 78 cm (hauteur)

Règles d'utilisation

- Ces panneaux sont réservés exclusivement aux évènements se déroulant à Martignat.
- La priorité d'affichage est donnée aux manifestations organisées par la commune. Le cas échéant, il peut être utilisé par les associations de Martignat uniquement.
- Une demande écrite est nécessaire pour obtenir une période d'affichage. La mairie répondra à chacune et fixera les jours d'affichage en cas d'acceptation.
- L'association créera ses visuels à partir des éléments ci-dessous et les mettra en place sur les 2 panneaux.
- Les affiches trop petites, illisibles sont prohibées. Il est aussi question de sécurité sur la route aux entrées du village.
- Une seule annonce sera présentée sur les panneaux. En cas de litige, la priorité sera donnée à l'association qui en fait la première la demande.
- Lorsque la manifestation est terminée, l'association s'occupe de retirer ses affiches, le lendemain de l'évènement.

Aide à la création de l'affiche :

- On retiendra le format de 120 cm x 70 cm pour la création de l'affiche
- Un modèle a été créé sous PUBLISHER. Vous voudrez bien l'utiliser ou créer un document équivalent.
- La taille est très importante et nécessite une impression sur 9 feuilles A3 pour couvrir la surface avec une recoupe à droite et à gauche de 6 cm au total. (3 A3 de 42cm =126 cm)

14 Juillet aux Granges		
11h00	Stèle Louis MOREAU	
11H30	Apéritif offert	
12H30	Barbecue «tiré du sac »	
<i>Ouvert à tous, venez nombreux !</i>		

- Pour l'impression en grande taille, utilisez la fonction "Export PDF".